

BAC
+5

ECTS
60

MASTER 2 MANAGEMENT ET COORDINATION DES PETITES UNITÉS DE SANTÉ (FC)

FORMATION CONTINUE

OBJECTIFS & COMPÉTENCES

- Comprendre en profondeur des politiques de santé et de leurs fondements, de leurs liens avec les politiques sociales et les territoires
- Bénéficier d'un socle sociologique et économique fort et d'enseignements pratiques liés à la gestion de projet et au management, ainsi qu'en droit, comptabilité et fiscalité.
- Former des managers généralistes compétents en matière de solidarité et de santé, capables de piloter des structures et des équipes agiles et résilientes pour créer, piloter et animer l'évolution des structures et des pratiques organisationnelles de santé.

DÉBOUCHÉS

Chef de projet, Chargé de mission, Encadrement dans une association liée aux problématiques de santé sur les territoires, Coordonnateur pôle de santé, CPTS (communauté professionnelle territoriale de santé), Responsable qualité et autres métiers liés aux compétences d'un manager généraliste.

PUBLIC CONCERNÉ

Pour une entrée en M2 :

Titulaires du M1 Management des structures sociales, médico-sociales et solidaires (MSS-MS).

Titulaires d'un autre M1 : sous réserve de places disponibles et d'un avis favorable du jury d'admission.

Adéquation du projet professionnel :

Exemples : Salariés et cadres d'établissements ou de services sociaux ou sanitaires (travailleurs sociaux, infirmiers, administratifs), demandeurs d'emploi souhaitant renforcer leur employabilité par l'acquisition de compétences de base spécifiques au secteur de l'intervention sociale...

Possibilité d'effectuer une demande de [validation d'acquis](#) pour les personnes n'ayant pas le niveau académique requis.

CALENDRIER

RENTRÉE : Fin août/début septembre

RYTHME : Formation en présentiel, organisée sur un rythme de semaines de cours complètes et semaines libres pour le contrat d'alternance, le stage ou l'emploi.

Le rythme 1 semaine de cours / 1 semaine libre est respecté autant que faire se peut par rapport aux autres contraintes de calendrier.

Stage au semestre 2 de 8 semaines minimum, possible/conseillé en alternance dès le semestre 2 tout au long de l'année.
Stage au semestre 4 de 9 semaines minimum, possible/conseillé en alternance dès le semestre 3 tout au long de l'année.

L'étudiant curieux de découvrir le secteur pourra cumuler plusieurs stages tout au long de son inscription universitaire et dans la limite des contraintes légales.

Autres informations

Code RNCP : 35911 - <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35911/>

Conditions d'admission

L'inscription pédagogique est OBLIGATOIRE et INDISPENSABLE. Elle se fait après la finalisation de votre inscription administrative.

Examen sur dossier (qualité du cursus antérieur, motivation(s) et CV), Entretien éventuellement

Étudiants étrangers : une année d'études universitaires (avec matières littéraires obtenues) en France validée ou DELF C1

Date(s) limite(s) de dépôt de dossier pour la formation continue, les :

- 30/05/2026
- 30/06/2026

Ouverture des candidatures : 26 janvier 2026

Clôture des candidatures : 30 juin 2026

Déposez votre candidature sur l'application Ecandidat : <https://candidatures.unicaen.fr/ecandidat/>

Dates limites de dépôt de dossier pour la formation continue, les : 30/05/2026, 30/06/2026

Coût de la formation

7287€ :

Plus d'infos sur : <https://www.unicaen.fr/formation/candidater-sinscrire/informations-pratiques/tarifs-et-modes-de-paiement/>

Unités d'enseignement

Management des hommes et des organisations

Droit des personnes
Présentation de l'année, la pédagogie et outils par le RP
Apprendre à apprendre des outils au service de la cognition
GRH DF3
Mieux se connaître pour atteindre son objectif professionnel
Management agile
Atelier sociocratie choix du projet de promo, conférences
Eductour : ateliers coordination santé

98h

Methodologie et langue	TDR collectifs Méthodologie de la recherche Anglais Projets de recherche, tutorés, conférences...	59.5h
Démarches et outils de l'évaluation en santé	Méthodes d'évaluations économiques en santé Management intégré des risques et de la qualité en établi Montage de projet en santé et réponse appel d'offres Politique et système de santé	84h
Management des structures	Contrôle de gestion et analyse processus Comptabilité des associations et audit interne Jeu d'entreprise Les sociétés coopératives et participatives (SCOP)	70h
Mémoire, outils et projet professionnel	Analyse de données quantitatives 2 TDR individuels Stage Bureautique Projets de recherche, tutorés, conférences, bibliothèques... Compétences spécifiques évaluées Trèfles	44.5h
Politiques de santé et territoires	Communication et système d'information en santé Politique de la ville et santé	35h
Management des structures	Gestion financière DF3 CPOM / EPRD DF3 Droit du travail DF3 Printemps agile	49h
Coordination des services en santé et gérontologie	Réseaux sanitaires sociaux et médicosociaux Parcours de soins et fonction de coordination en gérontologie eSanté et droit de la santé Les soins palliatifs Santé et territoires	80.5h
60 ECTS - Heures sur l'année 520.5h		

Modalités Pédagogiques

Les modalités pédagogiques sont adaptées en fonction des compétences et connaissances visées par l'enseignement. Sont notamment mobilisés les cours magistraux (CM), les travaux dirigés (TD) et/ou les mises en situation.

Modalités d'évaluation

Selon les objectifs de la formation, le contrôle des connaissances et des compétences peut mobiliser différentes modalités d'évaluation tels le contrôle terminal, le contrôle continu, ou une combinaison de contrôle terminal et de contrôle continu. Ces évaluations peuvent prendre des formes variées (écrits et ou oral, travail de groupe, rapport/mémoires, etc.). Ces modalités sont indiquées aux apprenants dans les délais réglementaires.

Les règles applicables au contrôle des connaissances et compétences pour l'université de Caen Normandie sont disponibles dans [le règlement des études](#).

Aménagements

Les stagiaires dans des situations particulières peuvent bénéficier d'aménagements dans l'organisation et le déroulement de leurs études. Prendre contact en amont avec la composante. Le Relais handicap santé apporte un accompagnement personnalisé aux personnes en situation de handicap durant toute leur formation afin de faciliter leur intégration pédagogique. [Prendre contact avec nos référents](#).

Dans le cadre d'une formation en alternance, le Référent Handicap Alternance apporte un accompagnement spécifique aux personnes en situation de handicap avant l'entrée en formation puis durant toute leur formation avec le Relais Handicap Santé. Référent Handicap Alternance : Romain Denis - 02 31 56 51 93 - cfalternance@unicaen.fr

